

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : octobre 2010

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(septembre 2010)**

Evolution par rapport à août 2010 caractérisée par :

- La baisse du niveau général des prix au sein de l'Union ;
- Une hausse du niveau général des prix au Bénin, au Sénégal et une stabilité en Guinée-Bissau ;
- Une diminution du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Bénin, en Guinée-Bissau et au Sénégal.
- Une baisse du niveau des prix des services de communication au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal.

Avant propos

Conformément au règlement n° 01/2010/CM/UEMOA du 30 mars 2010, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2008) remplace depuis le 1^{er} janvier 2010 l'IHPC base 1996. Tout comme l'ancien, l'IHPC base 2008 est calculé dans la principale agglomération de chaque Etat membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente (2008), d'une nomenclature commune, d'une collecte et d'un traitement des prix améliorés. Tout au long du processus de mise en place de la nouvelle base, des dispositions ont été prises pour rendre les méthodes et les innovations conformes aux normes internationales. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans les huit Etats membres de l'UEMOA. L'indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

I. APPERCU GLOBAL

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, en septembre 2010, s'est inscrit en baisse de 0,5 % contre une hausse de 0,2 % au mois précédent. L'évolution de l'indice au cours de ce mois, est marquée essentiellement par le recul des niveaux des prix des produits alimentaires et des services de communication. Le niveau général des prix a diminué dans tous les Etats membres de l'Union, sauf au Bénin et au Sénégal. En Guinée-Bissau, le niveau général des prix n'a pas progressé par rapport au mois d'août 2010.

L'inflation annuelle a progressé de 1,3 % comparativement à septembre 2009. Au mois précédent, elle avait augmenté de 1,5 %. Le niveau des prix des produits alimentaires s'est inscrit en hausse de 3,6 % par rapport à août 2009, (cf. tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (Base 2008 = 100) (*)

PAYS	Pondérations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		sept-09	juin-10	juil.-10	août-10	sept-10	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	809,7	100,9	104,0	102,4	101,8	102,5	0,7	-1,4	1,6
BURKINA FASO	851,6	101,4	101,0	101,3	101,5	99,9	-1,6	-1,1	-1,5
COTE D'IVOIRE	3 808,5	100,2	102,8	102,6	102,4	101,8	-0,6	-0,9	1,7
GUINÉE-BISSAU	217,3	97,6	98,9	99,2	100,9	100,9	0,0	2,1	3,4
MALI	714,1	104,9	104,0	105,1	106,3	105,6	-0,7	1,5	0,7
NIGER	602,2	101,7	103,4	103,0	103,1	102,2	-0,8	-1,2	0,5
SENEGAL	1 964,6	98,0	97,4	98,9	100,0	100,9	0,9	3,5	3,0
TOGO	1 032,0	104,5	104,9	106,6	106,4	104,2	-2,1	-0,7	-0,3
Ensemble UEMOA	10 000,0	100,7	101,9	102,3	102,5	102,1	-0,5	0,1	1,3

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		sept-09	juin-10	juil.-10	août-10	sept-10	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3048,4	103,9	107,3	108,1	108,7	107,7	-0,9	0,4	3,6
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	83,5	100,8	100,7	101,5	101,8	101,6	-0,2	0,9	0,8
Articles d'habillement et chaussures	942,8	98,8	99,1	99,1	99,1	99,2	0,1	0,0	0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1243,1	100,7	101,5	101,7	101,8	101,9	0,1	0,3	1,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	434,6	100,6	99,6	99,7	99,8	99,7	-0,1	0,2	-0,9
Santé	364,4	100,8	100,9	100,7	101,1	100,8	-0,2	-0,1	0,1
Transports	1203	97,8	99,7	100,7	101,2	101,1	-0,1	1,4	3,4
Communication	644,8	91,3	87,6	87,0	86,5	84,0	-3,0	-4,1	-8,1
Loisirs et culture	280,8	98,9	98,3	97,7	97,9	98,2	0,4	-0,1	-0,7
Enseignement	274,5	100,8	100,4	100,8	100,8	100,8	0,0	0,4	0,0
Restaurants et Hôtels	1023,3	102,2	104,1	104,5	104,3	104,3	0,0	0,2	2,0
Biens et services divers	456,8	101,4	99,4	99,4	99,3	99,3	0,0	-0,1	-2,1
UEMOA	10000,0	100,7	101,9	102,3	102,5	102,1	-0,5	0,1	1,3

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

II. EVOLUTION MENSUELLE

2.1 Niveau régional

En septembre 2010, le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union s'est inscrit en recul de 0,5 % contre une hausse de 0,2 % au mois précédent. Cette évolution est caractérisée principalement par la diminution des niveaux des prix des produits alimentaires et des services de communication. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,2 %. L'inflation sous-jacente a reculé de 0,3 % contre une hausse du même ordre au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et énergétiques ont diminué, 1,2 % et de 2,1 %, respectivement. Au regard de la provenance des produits, le recul du niveau général des prix au cours de ce mois s'explique à la fois par celle des produits locaux et importés. La diminution du niveau général des prix a été portée par les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. (cf. tableau 5).

2.2 Par pays

Au Bénin, en septembre 2010, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 0,7% contre une baisse de 0,6 % au mois précédent. Cette évolution est imputable, essentiellement, au relèvement des niveaux des prix des produits alimentaires, des services de logement et des restaurants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 % en dépit du recul du niveau des prix des services des transports. L'inflation sous-jacente a augmenté de 0,5 % contre 0,4 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 2,3 % celui des énergétiques a reculé de 0,2 %. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix, au cours de ce mois est en rapport, à la fois, avec celle des prix des produits locaux et importés. Le relèvement du niveau général des prix a concerné davantage les produits manufacturés que les produits primaires et les services.

Au Burkina, en septembre 2010, le niveau général des prix a diminué de 1,6 % contre une progression de 0,2 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la détente des prix des céréales non transformées, des tubercules et des légumes frais. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 2,2 % en raison de la baisse du niveau des prix des services de communication, notamment. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en baisse de 1,6 % contre une hausse de 0,4 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué. Celui des produits énergétiques continue de progresser depuis juillet 2010. Au regard de la provenance, la baisse du niveau général des prix au cours de ce mois, s'explique par celle des prix des produits locaux. De manière générale, la détente des prix a concerné un certain nombre de produits des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix, en septembre 2010 a diminué de 0,6 % contre 0,2 % au mois précédent. La détente des prix, amorcée d'il y a deux mois, s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires. En effet, le recul des niveaux des prix des tubercules, des légumes, des fruits et des céréales a contribué fortement à cette baisse. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général a diminué également en rapport avec la baisse du niveau des prix des services. L'inflation sous-jacente est ressortie en diminution de 0,4 % contre une hausse de 0,2 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué a baissé de 1,8 %. Celui des produits énergétiques a augmenté de 0,5 %. Au regard de la provenance, le recul du niveau général des prix au cours de ce mois, s'explique principalement par celle des prix des produits locaux. La diminution du niveau général des prix est portée par celle des prix des produits de l'ensemble des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

En Guinée – Bissau, le niveau général des prix, en septembre 2010, s'est stabilisé en dépit d'une légère hausse des niveaux de prix des produits alimentaires et des services de santé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est également stabilisé. L'inflation sous-jacente a reculé de 0,2 % contre une hausse de 0,4 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a progressé de 0,8 %. Celui des produits énergétiques a reculé de 1,1 %. Les niveaux des prix des produits locaux et importés n'ont pas varié par rapport au mois d'août 2010. Il en est de même pour le niveau des prix des services. Les produits primaires se sont renchérissés. La baisse des prix a légèrement concerné les produits manufacturés.

Au Mali, en septembre 2010, le niveau général des prix a reculé de 0,7 % contre une hausse de 1,1 % au mois précédent. Cette diminution au cours de ce mois, après avoir accumulé des hausses successives aux mois précédents depuis mai 2010, s'explique par la diminution des niveaux des prix des produits alimentaires et des services de communication. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est stabilisé. L'inflation sous-jacente a baissé de 0,5 % contre 0,7 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué contre une hausse de celui des produits énergétiques. Au regard de la provenance, le recul du niveau général des prix, en septembre 2010, s'explique par celle des prix des produits locaux. La diminution du niveau général des prix a été portée par les trois secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Au Niger, en septembre 2010, le niveau général des prix a diminué de 0,8 % contre une hausse de 0,1 % au mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse du niveau des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,2 %. L'inflation sous-jacente est en recul de 0,3 % contre 0,2 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a baissé. Par contre celui des produits énergétiques a augmenté de 0,9 % en rapport avec la hausse des combustibles solides et liquides. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix s'explique par celle des produits locaux et importés. Le recul du niveau général des prix a été porté essentiellement par les produits primaires et manufacturés avec une diminution de 2,2 % et de 0,5 %, respectivement. Le niveau des prix des services est, par contre, resté stable.

Au Sénégal, en septembre 2010, le niveau général des prix a progressé de 0,9 % contre 1,2 % au mois précédent. Cette évolution s'explique principalement par le renchérissement des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a fléchi de 0,2 % en rapport avec la baisse du niveau des prix des services de communication, notamment. Le taux de l'inflation sous-jacente est nul. Au mois précédent, il avait progressé de 0,5 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 5,8 %. Celui des produits énergétiques a diminué de 0,9 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix, au cours de ce mois, est en rapport principalement avec celui des produits locaux. Globalement, la hausse du niveau général des prix a concerné les produits du secteur primaire et les produits manufacturés. Le niveau des prix des services est stable par rapport au mois précédent.

Au Togo, en septembre 2010, le niveau général des prix a diminué de 2,1 % contre 0,1 % au mois précédent. Cette évolution est due essentiellement à la baisse de 6,8 % du niveau des prix des produits alimentaires dont les légumes, les tubercules et les céréales. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a fléchi de 0,1 %. L'inflation sous-jacente a diminué de 0,3 % contre 0,1 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 10,1 %. Au regard de la provenance, le fléchissement du niveau général des prix s'explique, au cours du mois sous revue, par celle des prix des produits locaux et importés. La baisse du niveau général des prix a concerné davantage les produits primaires et manufacturés que les services.

III. EVOLUTION ANNUELLE

Le taux d'inflation annuel, comparativement à septembre 2009, a progressé de 1,3 %. Cette évolution est imputable essentiellement à la progression des niveaux des prix des produits alimentaires, des services des transports et des restaurants.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, a progressé de 0,4 % contre 0,3 % le mois précédent. L'écart-type de la distribution des taux d'inflation moyens entre les États est 1,0 en diminution de 0,2 point par rapport au mois précédent, renforçant une tendance à la convergence des prix au sein de l'Union. Le Burkina, la Guinée-Bissau et le Sénégal ont enregistré, comme au mois précédent, des taux négatifs. Pour les autres pays, le taux d'inflation moyen annuel a augmenté dans une fourchette comprise entre 0,3 % et 1,6 %. Le critère communautaire en matière d'inflation a été respecté par tous les pays (Cf. : tableau 3 & 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

Taux d'inflation moyens annuels

PAYS	Pondération	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10	sept-10
BENIN	807,3	0,3	0,1	0,5	0,5	0,8	0,9
BURKINA	849,0	-0,6	-0,6	-0,4	-0,6	-0,6	-0,6
COTE D'IVOIRE	3796,9	0,3	0,2	0,3	0,4	0,6	0,8
GUINNEE-BISSAU	216,6	-2,5	-2,2	-1,9	-1,6	-1,1	-0,7
MALI	740,0	1,8	1,7	1,7	1,6	1,6	1,4
NIGER	602,8	-0,1	-0,2	-0,1	0,2	0,4	0,3
SENEGAL	1958,6	-2,9	-2,9	-2,4	-1,8	-1,2	-0,9
TOGO	1028,9	2,7	2,4	2,2	1,9	1,9	1,6
Ensemble	10000,0	-0,1	-0,2	0,0	0,1	0,3	0,4

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10	sept-10
Alimentation et boissons non alcoolisées	3104,5	0,9	0,7	1,1	1,4	1,7	2,1
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	84,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5
Articles d'habillement et chaussures	936,4	-0,2	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,3
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1246,5	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	428,4	0,3	-0,1	-0,2	-0,4	-0,5	-0,7
Santé	360,6	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7
Transport	1192,2	-2,0	-1,8	-1,6	-1,2	-0,5	0,1
Communication	635,1	-7,7	-7,8	-8,0	-7,6	-7,5	-7,6
Loisir et culture	283,2	-0,8	-1,1	-1,4	-1,8	-2,1	-2,0
Enseignement	271,7	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0
Restaurant et hôtel	1010,4	1,6	1,5	1,6	1,7	1,8	1,8
Biens et services divers	446,7	0,4	0,2	0,0	-0,3	-0,5	-0,8
Total	10000,0	-0,1	-0,2	0,0	0,1	0,3	0,4

Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (Mois septembre 2010)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits frais	2,3	-2,4	-1,8	0,8	-1,7	-2,9	5,9	-10,1	-1,2
Produits énergétiques	-0,2	1,6	0,5	-1,1	0,8	0,9	-1,0	-0,7	-2,1
Taux d'inflation sous-jacente	0,5	-1,6	-0,4	-0,2	-0,5	-0,3	0,1	-0,4	-0,3
Produits locaux	0,9	-2,8	-0,7	0,0	-1,0	-0,8	1,4	-2,8	-0,6
Produits importés	0,2	0,2	0,2	-0,1	0,1	-0,7	-0,1	-0,6	-0,1
Produits du secteur primaire	0,3	-1,7	-1,8	0,4	-1,2	-2,1	2,5	-3,5	-0,6
Produits du secteur secondaire	1,1	-0,2	-0,2	-0,1	-0,2	-0,5	0,0	-3,1	-0,5
Produits du secteur tertiaire (services)	0,3	-3,3	-0,2	0,0	-1,1	0,0	0,0	-0,1	-0,4
Biens non durables	1,2	-1,1	-0,1	0,0	-0,9	-1,6	2,3	-5,5	-0,4
Biens semi durables	0,1	0,1	-0,2	0,0	0,2	0,1	-0,2	0,0	-0,1
Biens durables	0,0	-0,1	-1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	-0,3

Source : C. UEMOA

Graphiques

